

rités municipales, régionales et provinciales, une voie qui mène au socialisme et pis encore. Alexander Hamilton a dit un jour: «Le pouvoir qui s'exerce sur les conditions d'existence de l'homme est un pouvoir qui s'exerce sur sa volonté». Le gouvernement se propose assurément de mettre la main sur les conditions d'existence d'un nombre sans cesse croissant de Canadiens.

Le pouvoir ainsi acquis est utilisé de façons de plus en plus diverses contre l'entreprise privée et l'industrie. Nous prétendons encourager l'industrie à augmenter sa capacité de production et à créer de nouveaux emplois en l'incitant à s'engager dans des programmes marginaux. Il arrive souvent que des compagnies qui ont investi temps et argent et mis en péril leur existence elle-même, s'aperçoivent que les règles du jeu sont changées dès l'instant où leurs opérations offrent des promesses de succès.

Apparemment, dans le cas de l'industrie pétrolière, la stratégie du gouvernement consiste à créer une atmosphère propre à éliminer toute marge de profit, quitte à blâmer ensuite la compagnie qui hésite à risquer son capital dans de nouvelles explorations. Le gouvernement espère ainsi trouver le prétexte qu'il cherche pour s'emparer de l'industrie et obtenir le produit au prix coûtant. Malheureusement pour les Canadiens, monsieur l'Orateur, les services fournis par les gouvernements coûtent généralement le double de ceux que fournit l'entreprise privée.

Sur le chapitre de la taxation des ressources, ce bill montre clairement qui sont ceux qui en profitent le plus. Le gouvernement fédéral a maintenant découvert un moyen de prélever un impôt sur les revenus que les sociétés n'ont pas encore gagnés. Après avoir taxé les redevances qui, dans certains cas, rendent plus difficile la vente du produit à l'étranger, le gouvernement participe en plus au partage des bénéfices en en prenant la moitié. Les gouvernements provinciaux ont dû eux aussi se protéger contre les tentacules du pouvoir central. Dans l'Ouest, certains gouvernements provinciaux comptent le faire en nationalisant eux-mêmes des industries. Les sociétés de la Couronne n'ont évidemment pas à payer l'impôt fédéral, mais j'ai lu entre les lignes et je pense que cela ne durera pas longtemps.

Le premier ministre Barrett de la Colombie-Britannique, qui a créé une société de la Couronne par l'entremise de laquelle tout le gaz naturel doit être vendu, se rend compte que la taxe fédérale qui sera prélevée ne sera pas établie en fonction du coût du gaz qu'il vole à la compagnie mais plutôt en fonction de ce que le gouvernement fédéral estime être un juste prix de vente. Un auteur canadien, dans un article publié récemment a proposé une solution à l'exploitation des mines en copropriété par les gouvernements fédéral et provinciaux. Il songeait aussi au danger de la mainmise étrangère au Canada. Il proposait donc comme solution qu'Ottawa aie le minerai et que les provinces aient les puits! Soit dit en passant, monsieur l'Orateur, c'est le consommateur canadien qui écope des frais auxquels donnent lieu les batailles entre les deux niveaux supérieurs de gouvernement dans cette guerre de taxation des ressources.

Ce qui nous décourage le plus dans l'attitude des gouvernements libéraux qui se sont succédé, c'est le

Droit fiscal

manque de compréhension des problèmes très spéciaux des Canadiens qui diffèrent énormément de ceux des autres pays dont nous avons adopté les régimes fiscaux. La vie culturelle, émotive et psychologique de notre peuple revêt autant d'importance que les conditions géographiques et climatiques de notre vaste pays. Dans un pays progressif comme le nôtre, il importe de comprendre que ce n'est pas la monnaie de papier, qu'il est possible d'imprimer à volonté, qui constitue la richesse véritable mais bien les marchandises et les services qu'il faut produire à force de travail ardu. Le particulier ne peut combattre l'inflation comme le gouvernement. Emprunter aujourd'hui et payer plus tard, cela ne réussit qu'à ceux qui actionnent la presse et ceux qui n'ont nullement besoin d'emprunter. Toutefois, un nombre impressionnant de nos gens n'ont pas d'autre choix que d'emprunter à des taux d'intérêt de 16 et 24 p. 100 afin de se permettre certaines des douceurs le plus indispensables de la vie moderne.

On s'attendrait que le régime fiscal soit conçu pour encourager les gens à investir leur argent dans des biens plus durables, comme une maison familiale, plutôt qu'une voiture neuve chaque année. Mais bien entendu quiconque croyait que le bill C-49 apporterait une solution quelconque à la crise du logement au Canada a été très déçu. Si le ministre avait sérieusement voulu attirer des capitaux privés sur le marché du logement, je suis sûr qu'il aurait su quoi faire. Permettre la déductibilité aux fins de l'impôt, de l'intérêt gagné sur les capitaux investis aurait été une solution et aurait fait descendre à un niveau raisonnable les taux d'intérêt sur les habitations.

Monsieur l'Orateur, ce que prouvent le plus, à mon avis, le budget du ministre et ses mesures fiscales, c'est que le système actuel de gestion monétaire et fiscale est vieux et fatigué. Il l'est d'autant plus depuis que le commerce international ne se fait plus dans une atmosphère agréable et familière par des banquiers internationaux rationnels et responsables. Le Tiers-Monde et les pays communistes ont appris à utiliser les outils de notre propre commerce et nous battent avec nos propres armes. Il est temps de nous forger de nouveaux outils et de nous créer un système nouveau et audacieux.

• (1620)

Cela me ramène, monsieur l'Orateur, à ce que j'ai signalé au début de mon discours, c'est-à-dire au régime prôné par bien des économistes et que l'on appelle «la monétisation des denrées». Nous y avons actuellement recours, dans un sens plus restreint, en ce qui concerne le blé des provinces des Prairies. Je pense que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) en avait fait l'essai au sujet des œufs mais il ne s'était pas rendu compte qu'un programme de ce genre ne saurait englober que des biens durables. Il s'agirait, en somme, de faire reposer l'offre de fonds sur un inventaire de nos produits finis ou semi-finis. On pourrait créer une commission chargée de la gestion de denrées comme le pétrole, le bois d'œuvre, le cuivre, le nickel, l'aluminium, etc. Dès qu'il y aurait ralentissement du marché, et seulement dans ce cas, la Commission entrerait en activité et achèterait les denrées en difficulté à un prix légèrement supérieur au coût de production. Le prix de ces denrées s'en trouverait naturellement réglementé et, comme dans le cas du blé,